

Retraités

Jeudi 18 octobre

Journée Nationale d'action des retraité.e.s

initiée par le groupe des 9, CGT, FO CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, UNR-PAet à laquelle s'associent UNSA, ANR (la Poste), FNOM (officiers marinières), UNPRG (gendarmerie), UNRP (police)

Manifestation : Paris Rdv 14h30

départ Opéra. vers République

Pour

- ◆ la suppression de la hausse de la CSG
- ◆ la revalorisation de toutes les pensions, le refus de la désindexation des pensions et le rattrapage des pertes subies
- ◆ l'indexation des pensions sur les salaires
- ◆ le maintien de la pension de réversion sans conditions de ressources
- ◆ la prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la Sécurité Sociale

Édito

L'ampleur des coups portés contre les retraité.e.s est sans précédent par leurs effets sur le pouvoir d'achat. L'ordre de grandeur des pertes entraînées par la hausse de la CSG et la désindexation des pensions sur l'inflation (+0,3% pour une inflation de 1,7%) est évalué pour 2019 à un demi mois de pension par V. Rabault, rapporteur du budget à l'Assemblée Nationale sous F. Hollande et globalement pour 2018 à 2020 à un mois et demi de pension selon le groupe des 9.

Et cela sans compter les pertes accumulées dans le passé, la baisse des APL elles aussi désindexées après leur diminution en 2017, la hausse des complémentaires dont on ne voit pas le terme...

D'autre part, amalgamée par le gouvernement dans les « prestations sociales », la retraite perd son statut de droit acquis pour les ancien.ne.s salarié.e.s. Dans cette logique et de

manière autoritaire, le gouvernement déroge aux dispositions légales qui réglementent la revalorisation des pensions avec indexation sur l'inflation (ce qui est déjà une régression par rapport à l'indexation sur les salaires).

L'objectif de réduire les pensions n'a plus de limites. Et quel crédit apporter à une parole officielle démonétisée quand E. Philippe assure revenir « au droit commun » (!) après 2020 pour la revalorisation des pensions, faisant fi dans la foulée des pertes accumulées ?

Pour tenter de faire diversion, le gouvernement brouille les chiffres et se gargarise d'annonces

trompeuses comme la suppression de la taxe d'habitation sous conditions de ressources et étalée sur 3 ans, l'exemption de la hausse de la CSG, mise sous conditions, pour 300 000 retraité.e.s (3,1% de l'ensemble), la revalorisation du « minimum vieillesse » (2,8% de l'ensemble) étalée sur 3 ans.

Mais l'OFCE a fait les comptes en intégrant ces mesures : « la politique du gouvernement aura des effets massifs qui feront beaucoup de perdants » note l'auteur de l'étude. Ainsi 80% des ménages comptant au moins une personne retraitée verront leur pouvoir d'achat amputé d'ici 2020. Et pour les seul.e.s retraité.e.s ? De quoi dissiper les écrans de fumée sur les prétendues compensations.

Les projets de budgets 2019 durcissent donc la rigueur pour les retraité.e.s et les plus démunis (les prestations sociales sont elles aussi désindexées) et accroissent l'injustice par les cadeaux aux revenus du capital et aux entreprises dont on attend toujours les effets sur l'emploi et les salaires et qui ne stimulent en rien la croissance.

Il appartient aussi aux retraité.e.s d'anticiper contre les régressions mises en perspective par le projet de réforme des retraites qui s'inscrit déjà sous de mauvais auspices avec les mesures actuelles. Le droit à pension de réversion est sérieusement menacé et il n'est plus question d'indexation des pensions.

Quant au projet de loi annoncé pour 2019 sur le financement de la dépendance, il est l'occasion de faire valoir les besoins et de défendre nos revendications quand les premiers documents connus négligent le rôle des pouvoirs publics et de la solidarité nationale et s'orientent essentiellement vers une prise en charge individuelle.

Après les rassemblements du 3 octobre, la participation à la Manifestation du Jeudi 18 Octobre doit être à la hauteur de la colère devant l'injustice et l'abus de pouvoir et de l'exigence de la pleine reconnaissance du droit à la retraite. Sans hésitation.

Martine Beaulu-Barlier

SNES Versailles Infos - N° de Commission Paritaire 1122S05547 - N° ISSN 1291-5246 - Hebdomadaire - Prix de vente 2 euros - Abonnement 12 euros
Édité par section académique du SNES de Versailles (Syndicat National des Enseignements du Second degré) 3, rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil CEDEX - Tél. : 01 41 24 80 56
Directrice de publication Marie Chardonnet - Imprimé par l'imprimerie spéciale du SNES - 3, rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil CEDEX

SOMMAIRE

- 1) Éditorial page 1
- 2) Nous ne reviendrons pas page 2
- 3) Visite-conférence page 2
- 4) les petites communes ne se laissent pas faire page 3
- 5) gratuité des transports urbains page 3
- 6) Assemblée générale des retraités page 4
- 7) L'arbre qui cache la forêt page 4

Notre collègue de l'Essonne, **Evelyne Morin**, nous permet de reproduire un poème publié en 2015 dans un recueil poétique sur la guerre 14-18. C'est ainsi que nous nous inscrivons dans la commémoration de la « grande boucherie » quand les guerres et la course aux armements continuent leurs rava-

Nous ne reviendrons pas

Les autres ne savaient pas
Le ciel était trop grand
Et les nuages avaient passé
la fureur de vivre

Le brouillard monte au cœur des hommes
Et la mort fuit laissant la terre en sang

Les yeux des hommes
en pierre veillent sur la butte
de haute mort

La vie est restée là-bas avec l'enfance
que la terre
gardera pour elle

Meurent les hommes
Pleurent les femmes
Dans l'obscurité de l'attente
Dans la lumière du feu
Dans le peut-être des jours
nous sommes devenus autres
jusqu'à perdre corps et nom
dans l'indifférenciation de la terre

Nous ne reviendrons pas du lieu
qui n'existe pas
Les bois se sont refermés
sur nous
On n'entendra que le silence
de l'air rempli
du bruit de la mort
à l'œuvre

Il y a les champs perdus de la terre

Quand nous sommes morts
nous n'avons pas eu de fleurs car les fleurs étaient
mortes avant nous

Nous n'avons pas eu de chants
car les oiseaux étaient partis quand les arbres étaient
tombés

Nous n'avons pas eu de larmes
car nous étions déjà en deuil de nos vies

*Le Bois des Corbeaux, Évelyne Morin
Les Tilleuls du Square/ Gros textes 2015*

Visite-conférence vendredi 23 novembre de 11h15 à 12h45

La section académique des retraité.e.s de Versailles organise la visite-conférence de l'exposition « **S.Freud, du regard à l'écoute** » au musée d'art et d'histoire du judaïsme, 71 rue du Temple (m^o Rambuteau ou Hôtel de Ville).

Cette exposition est la première présentée en France sur Sigmund Freud. Avec un ensemble de 200 pièces, dessins, gravures, objets et dispositifs scientifiques, peintures dont des œuvres majeures de G. Courbet, O. Kokoschka, M. Rothko ou E. Schiele, elle met particulièrement l'accent sur les années viennoises puis parisiennes de Freud et se propose de faire redécouvrir l'invention de la psychanalyse.

Entrée : 6 euros

Coût de la conférencière : 140 euros pris en charge par le SNES retraité.e.s pour les syndiqué.e.s.

Groupe n'excédant pas 25 personnes

Les inscriptions seront lancées par internet au retour des vacances de la Toussaint. Si vous n'avez pas d'abonnement, vous pouvez adresser un courrier à Martine Beaulu-Barlier, SNES retraités Versailles, 3 rue Gouyon du Verger, 94112 ARCUEIL Cedex.

Les petites communes ne se laissent pas faire

Les vacanciers ont pu découvrir dans nos campagnes des banderoles, fleurissant sur les mairies ou à l'entrée des communes. En Indre, contre la fermeture de la maternité de l'hôpital du Blanc, toutes les petites communes environnantes affichaient : « Liberté, Égalité, Maternité ». Y compris ... la commune de Fontgombault, dont les 80 moines bénédictins de l'Abbaye, plus nombreux que les habitants du village, dirigent le conseil municipal. Elle avait la plus grosse banderole... La fermeture d'une maternité, c'est la disparition des derniers blocs opératoires (pour les complications et les césariennes) et avec elle la condamnation à mort de l'hôpital.

Ma première manifestation de rentrée, le 7 septembre en Essonne a répondu à l'appel des maires de petites communes du Sud du département, d'associations et du maire de Champlan. La raison ? Dire le « ras le bol » de servir de dépotoir aux grands travaux du BTP dont les moyens de pression sont considérables.

Il s'agissait de s'opposer à un projet de dépôts de remblais « inertes » provenant du « Grand Paris » en train de se construire sur le plateau de Saclay. Ce projet épargne les habitants de Villebon qui possède une sorte de péninsule sur le fond de la vallée de l'Yvette, déjà remblayée deux fois (10m de haut), et n'impacte que les communes riveraines comme Champlan, Saulx les Chartreux... On rajouterait ainsi 8 m de hauteur !

7 maires et adjoints ceints de leur écharpe tricolore derrière la banderole de tête, le maire de Champlan tenant le mégaphone : c'était du jamais vu dans ce secteur. D'après « Le Parisien » un cortège de 200 personnes s'est rendu à la Sous-

Préfecture. Les maires de l' « Agglo » y étaient convoqués pour donner leur avis sur ce projet afin que le Préfet puisse signer son arrêté d'autorisation. Devant le bâtiment, les manifestants sont parqués par la police, le maire de Villebon et le directeur du syndicat de l'Yvette sont hués... Le compte-rendu de la réunion nous apprend que Mme le maire de Longjumeau, la plus grosse commune du secteur, trouve que c'est un très beau projet, mal compris par les habitants de sa commune ; toutefois, tout en minimisant le risque d'inondations, elle sent bien la pression des habitants alarmés et préfère demander le report du projet. Cette proposition est finalement retenue par tout le monde... Le Sous-Préfet s'incline.

Quoi qu'en pense Mme le Maire, les risques sont bien réels. Face à l'écrasement des nappes phréatiques par le poids de ces remblais, la seule échappatoire c'est le ruissellement de l'eau dans la rivière. Elle se transforme en torrent à cause de la loi sur l'eau qui « renaturalise » en supprimant les petits barrages régulateurs, de l'extension du béton et du bitume, de la disparition des espaces verts ou des terres agricoles, comme sur le plateau de Saclay, qui absorbaient les précipitations... Déjà les inondations arrivent vite, violentes et imprévisibles, comme elles se sont produites deux fois en trois ans à Longjumeau. On peut comprendre l'inquiétude des habitants que relaient les maires qui leur sont proches

Alain Veysset

Gratuité des transports urbains : une idée qui avance

Dans des départements ou des régions (en Île de France par exemple), existent des réductions de tarifs pour les transports collectifs sous conditions de ressources, d'âge ou de situation (chômage...). Cette mesure d'équité sociale a une portée très limitée. Les retraités.e.s sont dans leur grande majorité perdants en ne bénéficiant plus de la réduction de 50% compensée par l'employeur alors que leurs ressources ont diminué.

Toutefois, dans le Val de Marne depuis janvier 2018, et après un long bras de fer avec la Région, tous les retraités ont accès à la carte Améthyste qui réduit de moitié le coût des transports.

Faire des transports un service public gratuit est un pas qu'ont franchi une trentaine de villes jusqu'à ce que **Niort** (59 000 habitants) et plus encore **Dunkerque** (près de 100 000 habitants) lui donnent une autre dimension. **Clermont-Ferrand** multiplie les interventions auprès du département, de la région... et de l'Etat pour obtenir les quelques millions encore nécessaires.

Plusieurs villes ont décidé de constituer un réseau pour amplifier le mouvement. La maire de **Paris** a mis à l'étude la gratuité des transports collectifs, ce à quoi la présidente de la Région a vigoureusement riposté en commandant un rapport qui se révèle assassin à l'égard de la gratuité...

Il est piquant de noter qu'à Dunkerque, pour sortir les transports d'une logique marchande, les édiles ont pu utiliser, entre autres financements, une copieuse réserve faite par la municipalité précédente pour la construction d'un grand complexe commercial.

L'enjeu de ces progrès est à la fois social (libre accès aux services, lutte contre l'exclusion et l'isolement...), économique (redynamiser les centres villes) et environnemental. Voilà qui va dans le sens de nos revendications et de nos actions.

MB

Assemblée Générale des Retraité.e.s de l'académie de Versailles

Lundi 19 Novembre 2018

à la section nationale du SNES, 46 avenue d'Ivry Paris (m° Olympiades)

10 h - 16 h

avec la participation de Monique Daune, ex-secrétaire nationale du SNES chargée de la protection sociale

Le matin de 10h à 12h

Monique Daune interviendra sur le thème :

La Sécurité Sociale dans la tourmente : un système solidaire à défendre et à reconstruire

L'augmentation de la CSG mobilise à juste titre les retraité.e.s contre l'amputation injuste et sévère de leur pouvoir d'achat.

Mais il est nécessaire et urgent, pour la réflexion et l'action, d'examiner de plus près comment cette mesure, accompagnée de la suppression progressive des cotisations sociales maladie et chômage pour les salarié.e.s, s'inscrit dans un ensemble qui bouleverse de manière radicale le financement de la Sécurité Sociale.

Monique Daune présentera le faisceau de dispositifs et projets gouvernementaux qui menacent jusqu'à l'existence même du système solidaire à visée universelle construit en 1945.

l'après-midi 14h - 16h

Actualité des retraité.e.s : dossiers revendicatifs, bilan des actions menées, perspectives.

L'essentiel sera évidemment consacré aux échanges et au débat.

L'arbre qui cache la forêt

« 6 Milliards de baisse d'impôt » sur les ménages, la fable de Bercy

Cette présentation flatteuse mélange allégrement impôt et cotisation sociale en évacuant comme le relève une étude de l'OFCE quelques éléments gênants

- **La désindexation** des pensions de retraite, des prestations familiales et des allocations logement, dans l'hypothèse d'une inflation à 1.6 %, cela fait 3.2 milliards, non décomptés par Bercy
- **au total l'Ofce** évalue le gain réel pour les ménages à 3.5 milliards, et à 1.7 milliards en intégrant l'augmentation prévue des cotisations des complémentaires : les cadeaux de Bercy se réduisent à une peau de chagrin.
- **enfin, la notion de « ménage »** recoupe des réalités diverses: on observe qu'en 2018 la suppression de l'ISF et la création de la « flat tax » sur les revenus du capital ont généré un gain de 4.5 Milliards pour les plus nantis, gain accru de 0.6 milliard en 2019 : priorité aux « premiers de cordée », et surtout pas aux salariés et retraités.

18,8 milliards supplémentaires pour les entreprises

C'est un élément central du budget 2019 et le résultat du cumul en 2019 du CICE et des baisses de charges sociales (près de 40 milliards en tout). Le récent rapport du comité de suivi du Cice est pourtant éloquent : de 2013 à 2015, 47.8 milliards dépensés pour 100 000 à 330 000 emplois créés, soit un **coût moyen par emploi de 144 848 € à 478 000 €**, sans effet identifié sur l'investissement.....C'est extravagant.

Tract pour le 18 Octobre : disponible sur notre site

www.versailles.snes.edu